Image not found or type unknown

Attaquer un garage pour escroquerie

Par **P'titloup56**, le **19/03/2023** à **20:44**

Bonjour, après avoir vendu mon véhicule, l'acquéreur a annulé la vente suite à une casse du support moteur après remplacement d'un kit de distribution.

J'ai remboursé l'acquéreur mais je souhaite attaquer la garage. Une contre expertise valide mes dires.

J'ai une protection juridique en cours.

Comment dois je procéder ?

Je souhaite récupérer la somme rembourser à l'acquéreur par le biais du garagiste en dommage et intérêt.

Quelles sont mes chances ?

Par **miyako**, le **19/03/2023** à **21:16**

Bonsoir,

Il faut voir avec votre protection juridique ce qu'ils en pensent et si ils seraient d'accord de vous suivre ou de tenter une médiation amiable .

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés